3

République Française

Mairie de LABASTIDE DE LEVIS ------F - 81150

5° séance du Conseil Municipal 29 août 2014 n°5/2014

L' an deux mille quatorze, le vingt neuf août, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de LABASTIDE DE LEVIS se sont réunis dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire,

Date de la convocation: 23 août 2014

NOMS	Р	Abs	Rep	NOMS	Р	Abs	Rep
VERGNES François	Χ			GUINARD Karine	Χ		
POURCEL Roger	Χ			HECQUET Delphine	Χ		
LEOPARDI Colette	Χ			MOSNA Ingrid	Χ		
ROLS Jean-Claude	X			PAGES Francis			ROLS Jean- Claude
BASSAT Michel	X			PONS Annie			POURCEL Roger
BERTRAND Sabine			MOSNA Ingrid	SIE Eric			VERGNES François
BLANC-CHENU Martine		Χ		VIALLON Sébastien	Х		-
ESCANDE Bertrand	Χ						
Présents	10		Absents	1	représ	entés	4

Secrétaire de séance : Ingrid MOSNA

Ordre du jour

Table des matières

05 01Personnel communal	. 2
05 01 01 Création d'un poste d'adjoint technique 1ère classe	
05 01 02 Création d'un poste d'agent technique	
05 02 Rentrée scolaire	
05 02 01 Vote des tarifs de cantine, de garderie et des Nouvelles activités	
pédagogiques (NAP)	.3
05 02 02 Préparation de la rentrée scolaire	.3
05 03 Cession de terrains : résultats de l'Enquête publique concernant la Rue de	la
Ville et l'Impasse de la Syrah	۷.
05 03 01 procédure de déclassement	

05 03 02 Cessions de parcelles	4
05 04 Budget lotissement	
05 05 Approbation du tableau de classement unique et de la carte des voies	
communales	5
05 06 GRDF: Convention concernant le compteur communicant gaz	
Questions diverses	6
PLU	6
Informations	6
dossiers en cours	6

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur François VERGNES, Maire.

Il soumet le compte-rendu de la séance précédente qui est approuvé à l'unanimité.

05 01 Personnel communal

05 01 01 Création d'un poste d'adjoint technique 1ère classe

Un agent communal a été admis à l'examen professionnel d'adjoint technique 1^{ère} classe, lors de la réunion du jury le 26 juin 2014. Le Maire le félicite et salue la ténacité dont il a fait preuve pour réussir les épreuves théoriques et pratiques de cet examen.

Conformément à la politique constante de la commune de promotion de ses agents, le maire propose au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1er septembre 2014.

Délibération 2	014/D036	Élus présents	10	Élus représentés	4
Pour	14	Abstention	0	Contre	0

05 01 02 Création d'un poste d'agent technique

Dans le cadre des emplois aidés le Maire propose de créer un poste d'agent (contrat CDD pour une durée de 1 an renouvelable 1 fois) afin de renforcer le service technique (espaces verts et entretien des bâtiments) à raison de 20/35èmes (ce qui est le minimum pour être éligible à l'aide) et ce à compter du 1er octobre 2014. Selon la classification du demandeur d'emploi l'aide est de 70 ou 90% du SMIC calculé forfaitairement sur la base de 20 heures semaine.

Une série d'entretiens organisée en collaboration avec les élus de Fayssac aura lieu samedi 30 août.

Il est convenu de discuter de l'embauche effective à l'occasion d'une réunion ad hoc qui permettra de faire le point sur les entretiens. La décision définitive fera l'objet d'une concertation avec les élus.

Délibération 2	.014/D037	Élus présents	10	Élus représentés	4
Pour	12	Abstention	2	Contre	0

05 02 Rentrée scolaire

05 02 01 Vote des tarifs de cantine, de garderie et des Nouvelles activités pédagogiques (NAP)

Après discussion des élus et suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015, les tarifs suivants seront applicables dès le 1er septembre 2014.

Ils permettent de financer les dépenses supplémentaires liées à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires (garderie du mercredi matin). La prise en compte du quotient familial répond à la fois à une exigence de la CAF et à un souci d'équité.

Une analyse de la situation sera réalisée en décembre.

TARIFS RENTREE 2014/2015

CAN	ITINE	GARDERIE					
Enfant	3,20 €	QF * < à 600€	27,00€				
3 ème enfant	1,75€	QF de 601 à 900 €	28,00€				
Adulte école	5,30 €	QF >à 900€	29,00€				
Extérieur commune	12,50 €	Forfait 3ème enfant	18, 00 €				
		Carnet de 6 tickets	9,20 €				
		Ticket à l'unité	1,80 €				
* = Quotient familial							
	NAP						
1ère période		2ème période					
Tous les L 6 séances:	9€	Tous les L 7 séances	10 €				
Tous les J 7 séances	10€	Tous les J 7 séances	10 €				
Tous les L/J 13 séances	15€	Tous les L/J 14 séances	15 €				
3ème période	4 ème période	5ème Période					
Tous les L 5 séances:	Tous les L 6 séances:	Tous les L 9 séances:					
Tous les J 5 séances	Tous les J 7 séances	Tous les J 9 séances	Tarifs définis en décembre 2014				
Tous les L/J 10 séances:	Tous les L/J 13 séances:	Tous les L/J 18 séances:	describite 2017				

Délibération 2	2014/D038	Élus présents	10	Élus représentés	4
Pour	14	Abstention	0	Contre	0

05 02 02 Préparation de la rentrée scolaire

Colette Léopardi présente les dispositions prises qui permettent d'envisager une rentrée dans les meilleures conditions. La demande de l'enseignant de Grande Section Cours Préparatoire a demandé le bénéfice d'une ATSEM. Malgré les difficultés budgétaires, une solution a été mise en place afin de donner les meilleures possibilités aux jeunes élèves.

0503 Cession de terrains : résultats de l'Enquête publique concernant la Rue de la Ville et l'Impasse de la Syrah

05 03 01 Procédure de déclassement

Une enquête publique a été menée conformément aux dispositions en vigueur du 22 juillet au 7 août 2014 relative au transfert dans le domaine privé d'une portion d'environ 65 mètres carrés située rue de la Ville et d'une partie d'environ 1172 mètres carrés de l'Impasse de la Syrah. Les superficies réelles ne seront connues qu'après que la division parcellaire ait été effectuée par un géomètre expert.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable assorti de préconisations.

Le Conseil Municipal donne son accord au déclassement de ces parties du domaine public et tiendra compte des préconisations.

Délibération 2014/D039		Élus présents	10	Élus représentés	4
Pour	14	Abstention	0	Contre	0

05 03 02 Cessions de parcelles

Monsieur le Maire présente la demande de Monsieur RUIZ qui désire acquérir la parcelle à proximité de la parcelle cadastrée section B numéro 228 d'une superficie de 65 m2 environ.

Le Conseil donne son accord aux conditions suivantes :

65 m² à 5€ frais divers et notaire à la charge des acheteurs

Le Conseil Municipal donne son accord, charge Monsieur le Maire de réaliser les démarches nécessaires devant aboutir au transfert de propriété, l'autorise à signer l'acte notarié.

Délibération 2	.014/D040	Élus présents	10	Élus représentés	4
Pour	14	Abstention	0	Contre	0

Le Maire rappelle la demande de M. Frézouls et de Mme Piketty relative à l'achat de la parcelle à proximité de la parcelle cadastrée section cadastrée ZD 605 et 606 numéro d'une superficie d'environ 1 170 m2.

L'analyse technique a confirmé la faisabilité de l'opération qui permettra un réaménagement de la zone.

Les demandeurs ont validé la proposition financière (50 000 €, les frais de notaire étant comme d'habitude à la charge du demandeur) et les modalités pratiques.

Le Maire propose au Conseil de délibérer sur :

• La vente aux consorts FREZOULS/PIKETY de la parcelle identifiée aux

- conditions sus-indiquées , le Maire étant désigné pour représenter la commune lors de la passation de l'acte notarié.
- l'autorisation pour engager les travaux de déplacement du bassin de rétention.
- La prise en compte des préconisations du commissaire enquêteur

Les élus valident ces propositions.

Délibération 2	014/D041	Élus présents	10	Élus représentés	4
Pour	14	Abstention	0	Contre	0

05 04 Budget lotissement

Lors du vote du compte administratif 2012, le 11 avril 2013, le Conseil municipal avait constaté que toutes les opérations afférentes à ce budget avaient été passées et qu'il pouvait être clôturé. Depuis le 1er janvier 2013 aucun document budgétaire n'a été établi. Il apparaît aujourd'hui qu'il existe un solde déficitaire de 0, 69€. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- De reprendre la somme de 0,69€ au budget principal de la commune au compte 119 report à nouveau (solde déficitaire)
- De prononcer la clôture définitive du budget lotissement à compter de la présente délibération.

Délibération 2	2014/D042	Élus présents	10	Élus représentés	4
Pour	14	Abstention	0	Contre	0

05 05 Approbation du tableau de classement unique et de la carte des voies communales

Le Service d'Appui Territorial de la DDT du TARN a réalisé le recensement de la voirie communale.

L'assemblée délibérante prend connaissance du tableau de classement et de la carte de la voirie modifiée arrêtés au 24/07/2014.

Après en avoir délibérée le conseil municipal décide d'approuver le tableau et la carte sus-mentionnés et de les annexer à la présente délibération.

Délibération 2014/D043		Élus présents	10 Élus représentés		4
Pour	14	Abstention	0	Contre	0

05 06 GRDF: Convention concernant le compteur communicant gaz

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que GRDF a mis en place un projet « Compteurs Communicants Gaz » qui permet la mise en oeuvre du déploiement du télé-relevé.

Pour cela, une convention doit être signée entre GRDF et la commune et qui permettrait de fixer les modalités et les conditions d'installations des équipements techniques nécessaires. La convention serait conclue pour une durée initiale de 20 ans. Au terme de cette durée initiale, elle sera reconductible tacitement tous les 5 ans.

La question de la redevance est évoquée par les élus et sera posée à GRDF.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Délibération 2	2014/D044	Élus présents	10	Élus représentés	4
Pour	14	Abstention	0	Contre	0

Questions diverses

PLU

- Compte Rendu de la dernière réunion
- Préparation de la réunion du 2/09
- Contact avec S Laville

<u>Informations</u>

- 3° passage d'un groupe de gens du voyage
- Procédure de répartition des subventions pour l'assainissement individuel dans le cadre du CCAS
- Qualité de l'eau : F Vergnes en tant que président répond aux questions et renvoie les élus vers le site du SIAEPG.
- bulletin
- rencontre avec les candidats aux sénatoriales : mise à disposition des documents de propagande
- vide greniers : appel à l'aide pour le 14 septembre
- réunion du comité paroissial à la salle polyvalente le 16 septembre
- centenaire de 1914 : projet porté par Annie Pons
- motion AMF : les élus l'adoptent à l'unanimité.
- Taxe d'aménagement : le Conseil confirme la solution d'un rattrapage progressif du taux moyen qui sera mis en œuvre lors d'un prochain Conseil
- gestion des salles
- travaux à la salle de Canibal
- réunion des associations
- site internet

Dossiers en cours

Organisation du travail municipal

- commission urbanisme
 - composition
 - fonctionnement
- délégations à Ingrid Mosna

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.

François VERGNES	Roger POURCEL	Colette LEOPARDI	Jean-Claude ROLS	Michel BASSAT
Sabine BERTRAND	Martine BLANC- CHENU	Bertrand ESCANDE	Karine GUINARD	Delphine HECQUET
Représentée	Absente			
Ingrid MOSNA	Francis PAGES	Annie PONS	Éric SIE	Sébastien VIALLON
	Représenté	Représentée	Représenté	